

De Gaulle et la reconstruction

Rémi BAUDOUI

Professeur à l'université Pierre Mendès France (Grenoble)

« De Gaulle et la reconstruction », *Espoir* n°103, 1995

Bien que la nécessité de créer une administration de la reconstruction ne semble pas avoir été évoquée par le général de Gaulle lors de la constitution du gouvernement du 9 septembre 1944, les travaux promus depuis Alger par le CFLN soulignent que cette hypothèse avait, depuis longtemps, cheminée dans les esprits. Les bombardements anglo-américains, la perspective des débarquements et des combats de libération nationale, laissaient présager une importante aggravation des destructions.

Le 1er décembre 1943, Robert Lévi, directeur des Transports du secrétariat aux Communications, recommandait, pour l'après-guerre, de constituer aux côtés des ministères des Travaux publics et de la production industrielle un ministère de la Reconstruction. Pour sa part, Maxime Blocq-Mascart au titre du mouvement de résistance OCM avait suggéré de constituer auprès du ministère de la Vie sociale une direction de l'Urbanisme et du Logement chargée de dresser les plans d'urbanisme et de procéder à la construction de logements. Avec la préparation du débarquement, le débat sur une administration de la reconstruction se poursuivit avec intensité.

Le 16 novembre 1944, après une entrevue avec Dautry, le général de Gaulle le nomme à la tête du tout nouveau ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Quels liens unissent ces deux hommes ? A quand remontent-ils ? Dans la Résistance, de Gaulle s'était entouré de techniciens aguerris à l'œuvre de reconstruction. A Alger, René Mayer commissaire aux Communications et à la Marine marchande avait fait de la reconstruction des villes portuaires et des axes de communication, la pierre de touche d'une restauration de l'autorité administrative française. Aristide Antoine, président de l'Union des ingénieurs et techniciens de la France combattante (UNITEC) officiait de l'AOF à l'AEF. De la Syrie au Gabon, l'effort de modernisation touchait aussi bien les aspects industriels, commerciaux que les questions d'aménagement et d'urbanisme. Dans ces conditions pourquoi choisir Dautry ?

De Gaulle - Dautry : une rencontre

Le 13 septembre 1939, Édouard Daladier appelle Raoul Dautry à la tête du tout nouveau ministère de l'Armement L'ancien ingénieur ferroviaire spécialiste de la gestion administrative et du management, est chargé de coordonner les efforts en vue de susciter l'augmentation des cadences de production des usines travaillant au titre de la défense nationale. Convaincu que la guerre serait longue, il désire faire de son département ministériel l'immense forge de la mobilisation industrielle nationale. La réalisation d'une économie de guerre appropriée à plusieurs années de combats conditionne la victoire. Confirmé dans ses fonctions par Paul Reynaud, Dautry considère que l'effort de réarmement doit se concentrer sur la production des chars, avions et matériels lourds. L'effort de guerre doit être absolu et ne souffrir d'aucune tergiversation. C'est dans le cadre de ces responsabilités ministérielles que peut être située la rencontre avec de Gaulle.

Le remaniement ministériel partiel du 5 juin 1940 destiné à renforcer le clan des durs au moment où la pression allemande est au plus fort, est jugé nécessaire par Raoul Dautry. Plus

que l'élimination de Daladier et du pacifiste Anatole de Monzie, c'est la nomination de De Gaulle, au sous-secrétariat d'État à la Défense nationale qui le rassure. Il se range aux arguments du militaire exposés dans son mémoire L'Avènement de la force mécanique rédigé en janvier 1940 à destination des hommes politiques et qu'un de ses collaborateurs vient de lui communiquer.

La guerre présente réclame l'emploi massif des moyens mécaniques. Le ministre de l'Armement rencontre son nouveau collègue. En accord avec le militaire, sur l'effort matériel à fournir, par le renforcement des effectifs dans les entreprises d'armement, il lui communique les informations portant sur la mission américaine chargée de mettre debout une fabrication de 3 000 chars par mois. Rien ne verra le jour.

L'avancée éclair des troupes allemandes, le repli du gouvernement sur Bordeaux, la nomination de Pétain en remplacement de Reynaud ouvrent les voies de négociation de l'armistice. La mission Dautry s'achève le 16 juin 1940 avec la constitution du gouvernement Pétain. Opposé à l'armistice, l'ancien ministre de l'Armement quitte Bordeaux pour aller se réfugier dans sa propriété provençale de Lourmarin.

Dans le combat militaire pour la France, Dautry et de Gaulle ont appris à s'apprécier. Ils partagent les mêmes valeurs républicaines ; un même sens de l'État, de la dignité de la France, de la fonction morale des élites... Par-delà la défaite, ils ambitionnent pour la France un rayonnement spirituel durable.

La poursuite de la guerre ne peut donc instituer une cassure entre les deux hommes. Après le débarquement allié en Afrique du Nord dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942 et la prise de pouvoir par Darlan, le BCRA sur proposition du colonel Passy charge le commandant André Manuel d'œuvrer au recrutement des élites nécessaires à l'opération de légitimation de la France libre. Le nom de Dautry figure aux côtés de Robert Lacoste, Christian Pineau, Marcel Rivière et Daniel Mayer. L'ancien ministre de l'Armement se met à la disposition du général de Gaulle sans accepter de gagner la capitale de la France libre. Dans sa stratégie de légitimation, le mouvement gaulliste ne pouvait facilement renoncer à l'idée d'obtenir son ralliement physique.

Au moment où la France libre désire quitter Londres afin d'acquérir une totale liberté d'action sur le sol algérien, Dautry doit affronter les sollicitations réitérées mais non concertées des émissaires du général de Gaulle. Jacques Soulas, ce jeune avocat qu'il a connu lors de la présidence de la CGE, et dépêché en France par André Diethelm en mars 1942, est directement missionné par de Gaulle pour lui demander de rallier la France libre. Dautry décline une seconde fois l'invitation. Au moment où de Gaulle cherche à résoudre le différend l'opposant au général Giraud, il se prend à mesurer tout l'apport que la venue de Dautry pourrait constituer à la fois dans la gestion technique du Comité national alors réinstallé à Alger. Il lui propose d'y entrer. Cette proposition ne sera pas plus suivie d'effets que celle faite au début 1943 par André Manuel au nom de De Gaulle et René Massigli. Les motifs de refus de Dautry apparaissent immuables. Au nom de ses compétences, il juge sa présence plus utile sur le sol national dans la perspective des combats de la libération.

Les offres de service de Dautry sont acceptées par le chef de la France libre. Au début du mois d'août 1944, à l'appel du secrétaire général à la Santé Louis Pasteur-Vallery-Radot,

l'ancien ministre de l'armement se rend en toute clandestinité à Paris. Il est aussitôt missionné pour prendre la tête du Secours national lors des futurs combats de la libération de la capitale. Cette nomination présente bien des avantages.

Spécialiste reconnu de l'action sociale, Dautry est à même d'être instantanément efficace à la tête d'une organisation de secours dont il avait par ailleurs suivi l'activité sous l'occupation. Technicien, demeuré sur le sol national pendant toute la guerre, il apparaît être un homme de circonstance plus rompu au dialogue avec un personnel maréchaliste que l'on désirait conserver, que ne pourrait être un technicien ou un homme politique issu de la France combattante. Le personnel d'encadrement du Secours national qu'il avait fourni en tant que ministre de l'Armement appartient à son réseau social et à ce titre lui était entièrement dévoué. Par ses convictions de « technicien apolitique », il doit être en mesure de gérer la continuité du Secours national français ou l'Entraide française de la libération et accepter les limites de l'épuration imposées par la Résistance.

C'est le succès de Dautry à la tête du Secours national rebaptisé Secours social qui justifie l'évolution de ses responsabilités. L'action humanitaire d'urgence désormais effective, l'ancien ministre de l'Armement présente à nouveau au gouvernement provisoire ses offres de service.

La naissance d'une administration publique de la reconstruction

Dès la fin du mois d'octobre 1944 la nomination future de Dautry à la tête d'un département ministériel ayant en charge les affaires de reconstruction semble acquise. Bien que de Gaulle soit resté silencieux dans ses Mémoires, ses motivations semblent évidentes. L'« apolitisme » affiché de l'ancien ministre de l'Armement ne remet pas en cause l'équilibre politique initialement constitué au sein du gouvernement.

Il présente également l'intérêt de renforcer le clan des métropolitains. Les raisons seraient de même nature que celles ayant servi à justifier la nomination de Dautry à la tête du Secours national. Le général de Gaulle lui propose de prendre la tête d'un ministère de la Reconstruction immobilière. En spécialiste, Dautry ergote. La question du logement, évidemment, c'est bien mais c'est sans doute insuffisant. La reconstruction de 1945 ne saurait être assimilable à la reconstruction de 1919. Le destin des grandes nations ne peut se forger sans programmes d'équipements, sans une vue large dépassant la seule question des décombres. À travers la reconstruction, c'est la France de demain qu'il faut bâtir. Les villes doivent être restaurées selon des plans d'ensemble engageant l'avenir. Les envolées de Dautry sur le prestige de la France, la grandeur de la nation restaurée dans son patrimoine, modernisée dans ses infrastructures et équipements, séduisent de Gaulle. Le 16 novembre 1944, l'ancien ministre de la III^e République devient ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU).

Plus qu'une simple anecdote, il s'agit là d'une interprétation différente des attributions de cette administration. Alors que le chef du Gouvernement provisoire désigne l'effort de relèvement des ruines immobilières, Dautry, qui se refuse à dissocier cette tâche d'une question plus générale du rééquipement industriel et de modernisation du pays, ambitionne à la tête du

MRU de dépasser la tâche héritée de la guerre, au profit d'une mission d'aménageur plus proche de ses convictions d'ancien bâtisseur. Créer de toutes pièces une administration de la reconstruction ne signifie pas pour le ministre bâtir simplement un ministère de l'urgence. Il s'assigne pour objectif de construire l'instrument d'une véritable réforme sociale permettant de faire entrer la France dans l'ère de la modernisation.

L'organisation du MRU reflète bien les convictions de Raoul Dautry en matière de management. Il s'agit d'une administration qui ne fait pas table rase des structures administratives préexistantes, conservées au nom d'arguments d'efficacité technique. Par principe de réalité, le ministre nourrit sa réflexion à partir de l'expérience du Commissariat à la Reconstruction créé par le régime de Vichy et derechef intégré dans son administration. En « technicien apolitique », soucieux d'atteindre à une efficacité immédiate, Dautry non seulement ne refuse pas l'héritage, mais accepte le principe de le faire fructifier. Les premières ordonnances mises à l'étude dès l'automne 1944 valident, sous réserve des modifications nécessaires, la législation antérieure. Le caractère autoritaire de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943 généralisant le permis de construire est consacré par la loi du 28 octobre 1945 sur le renforcement du contrôle de la consommation des matériaux de construction.

Dautry l'affirme rapidement. 1945 doit être l'année de l'urbanisme. Opposé à la réalisation d'un art officiel qui ne pourrait produire qu'une formule stéréotypée, le ministre considère essentiel que le génie français s'épanouisse et s'exprime à travers toutes les tendances et les écoles. De la diversité, peut naître une unité doctrinale. Le système de la commande publique et privée est calqué sur l'enseignement de l'École des Beaux-Arts. Aux côtés de Dautry siège le grand conseil du ministre constitué de maîtres et patrons de l'architecture française. Les auteurs des plans de reconstruction qui auront dû par leurs affinités esthétiques se choisir un patron parmi les membres du grand conseil devront lui soumettre les esquisses pour correction. Après agrément du projet définitif, le maître présentera le résultat à ses confrères.

Pour composer son conseil, Raoul Dautry fait prioritairement appel aux architectes de l'École des Beaux-Arts André Leconte et Louis Madeline. Pierre Paquet, inspecteur général des Monuments historiques et Bâtiments civils est choisi pour veiller au respect des traditions. Pour représenter le courant classique, Dautry désigne Auguste Perret. Pour représenter le mouvement fonctionnaliste, il retient le nom de Le Corbusier et celui qui symbolise le mieux la résistance architecturale, le communiste André Lurçat. Dès janvier 1945, le ministre définit la tâche de chacun d'eux. En raison de l'importance des destructions du Havre et du nombre élevé d'élèves regroupés dans son atelier de reconstruction, Raoul Dautry nomme Auguste Perret architecte en chef de la ville. André Lurçat se voit attribuer la reconstruction de Maubeuge. Le Corbusier se voit confier la région maritime de La Rochelle puis dans la foulée, le plan de reconstruction de La Rochelle La Palice. A l'été 1945, Raoul Dautry propose à Le Corbusier la construction au titre de l'expérimentation de son projet de Cité radieuse à Marseille.

Néanmoins critique des positions doctrinales défendues par l'architecte moderne, il souhaite dans la droite ligne de ses convictions de l'entre-deux-guerres, opposer à l'interprétation de la ville fonctionnelle l'idée d'un urbanisme à visage humain. Il fait rédiger par ses services une charte de l'urbanisme destinée à contrecarrer l'influence croissante de la charte d'Athènes de Le Corbusier. Ce document insiste sur le caractère nécessairement humain de l'urbanisme, sur

l'importance à accorder aux facteurs naturels, économiques et sociaux dans la définition du projet. L'urbaniste est défini comme un clinicien, attentif à protéger la cité dont il a la charge. Bien que le zoning soit préconisé, il ne s'agit pas de bouleverser les règles historiques ayant présidé au développement des agglomérations. La modernisation des voies de circulation procède du remodelage et non de la transformation radicale de la ville. Le caractère raisonnable de l'urbanisme interdit à l'urbaniste de procéder à un aménagement de la table rase telle que le recommande depuis les années 1930 le mouvement moderne. Dans l'esprit de Dautry, tout projet de reconstruction qui ne serait pas guidé par une forme de « bon sens » que sanctionnerait la notion de « bon goût », peut être écarté. Le projet de reconstruction idéal qui allie à un modernisme tempéré des voiries, le patrimoine architectural existant de la ville traditionnelle, permet à l'administration de contrôler bon nombre de projets de reconstruction de villes moyennes.

C'est au moment où il envisage l'achèvement de la première phase de reconstruction provisoire et le lancement des premiers chantiers en dur, que s'achève la mission du ministre de la reconstruction. Le général de Gaulle satisfait d'avoir remis en place les institutions républicaines, opposé à la politique des partis et à l'offensive menée par les communistes et la SFIO en faveur de la réduction des crédits militaires, annonce sa démission au Conseil des ministres exceptionnel du 20 janvier 1946. Dautry visiblement surpris par une telle décision, doit passer ses responsabilités au communiste François Billoux qui condamne d'un seul bloc la politique de son prédécesseur. Le premier ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui selon lui, a réussi le tour de force de se mettre à peu près tout le monde à dos, est déjà accusé pêle-mêle d'avoir effectué une centralisation excessive des services, une épuration insuffisante du personnel et des entreprises, une politique de grandeur non conforme aux intérêts du sinistré dont témoigne les projets du Havre sur pilotis et Saint-Dié en un seul bloc, soit une France qui sera belle en 2573.

Le général de Gaulle, conscient des difficultés auxquelles a été confronté son ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, a pris soin de lui permettre de poursuivre sa mission de grand commis de l'État. Le 3 janvier 1946, il a nommé Dautry administrateur général, délégué du gouvernement au Commissariat à l'Énergie atomique. Aux côtés de son haut-commissaire Frédéric Joliot-Curie, il est désormais chargé de conduire les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale.